REPUBLIQUE DU SENEGAL

***Un peuple – Un but – Une foi***

****

**Ministère de l’Élevage et des Productions animales**

**(MEPA)**

**PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYTEME ALIMENTAIRE**

**EN AFRIQUE DE L’OUEST (FSRP) SENEGAL**

**AVIS D’APPEL A CANDIDATURE**

**RECRUTEMENT DU**

**PERSONNEL DE L’UNITE DE GESTION DU PROGRAMME DU MEPA**

1. **Contexte et justification**

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l’Ouest (FSRP) approuvé par les Administrateurs de la Banque mondiale le 18 novembre 2021 est mis en œuvre dans le cadre d’une approche programmatique multiphase. Les phases I et II comprennent le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Togo, le Tchad, le Ghana et la Sierra Leone ainsi que les trois organisations régionales que sont la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Conseil ouest et centre africain pour la recherche agricole (CORAF) et le Centre Régional AGRHYMET (CRA) du Comité permanent interétatique de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS).

La phase III du FSRP concerne le Sénégal. Il est prévu sur une durée de 6 ans et pour un financement d’environ 200 millions de dollars US. L’Objectif de Développement du Programme FSRP, tant au niveau régional que national, est d’accroître la préparation à l’insécurité alimentaire et améliorer la résilience des systèmes alimentaires dans les pays bénéficiaires.

Le FSRP Sénégal est mis en œuvre par le Ministère de l’Agriculture, de l’Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire (MAERSA) et le Ministère de l’Élevage et des Productions animales (MEPA).

Le présent avis d’appel à candidatures est destiné à recruter le personnel de l’Unité de Gestion du Programme du MEPA. Les postes à pourvoir sont les suivants ; un chef comptable, un spécialiste en passation des marchés, un responsable de suivi-évaluation, un spécialiste en sauvegarde environnemental, un spécialiste en inclusion sociale, genre et violence basée sur le genre (VBG), un spécialiste en infrastructures, un spécialiste en chaînes de valeurs animales, un spécialiste en financement des chaînes de valeurs animales.

Les postes sont basés à Dakar avec des déplacements ponctuels dans les zones d’intervention du programme.

La durée totale de la mission couvre la période de mise en œuvre du FSRP Sénégal (06 ans). Des contrats de **deux ans renouvelables** sont proposés avec une évaluation annuelle des performances.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **POSTE** | **MISSION** | **QUALIFICATIONS, EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ET APTITUDES** |
| **Un Chef Comptable** | Placé sous l’autorité hiérarchique du Coordonnateur de l’UGP du MEPA et la supervision du Responsable administratif et financier (RAF) de l’UGP du MAERSA, le Chef comptable aura pour mission de rassembler, coordonner et vérifier les données financières et comptables conformément au manuel de procédures administratives, comptables et financières   * Assister le RAF dans la préparation du budget annuel consolidé basé sur le programme de travail annuel convenu des deux UGP ; * Préparer le plan de décaissement de l’UGP MEPA suivant le PTA approuvé ; * Assister le RAF dans la préparation des rapports financiers ; * Contribuer à l’installation et le bon fonctionnement du système de suivi financier et comptable informatisé du programme ; * Contrôler et approuver les dépenses, viser tous les règlements et cosigner les chèques et ordres de virement en relation avec le Coordonnateur de l’UGP du MEPA ; * Assurer la garde et l’établissement des chèques de règlement des dépenses ; * Préparer les demandes de paiement, de remboursement et de retrait de fonds, conformément aux procédures de la Banque mondiale etc… ;   Outres toutes autres tâches que le Coordonnateur de l’UGP du MEPA pourrait lui confier dans la limite de sa compétence, elle/il est responsable du bon fonctionnement des affaires administratives, comptables et financières non énumérées dans ces TDR. | * Avoir au moins BAC + 4 en comptabilité, finance, audit ou équivalent ; * Avoir une expérience professionnelle d’au moins cinq (5) ans en finance, comptabilité dans une entreprise, projet de développement, cabinet d’audit ou ONG, dont au moins trois (03) ans à un poste similaire ; * Une expérience confirmée en comptabilité de projets de développement ; * Une parfaite connaissance des dispositions contenues dans le SYSCOHADA révisé * Une maitrise des outils informatiques de base ; * Une maîtrise des logiciels comptables spécifiques à la gestion de projets ; * Une maîtrise de la comptabilité́ publique * Une maîtrise des procédures de l’Administration Publique et de celles applicables aux projets financés par la Banque mondiale ; * Bonne maîtrise du français et aptitude rédactionnelle.   **NB** : Voir TDR complets sur les sites ci- après :  du MAERSA : **https://agriculture.gouv.sn**  du MEPA : **https : // elevage.sec.gouv.sn**  du PRAPS : [**https://praps2sn2.massolutions.pro/**](https://praps2sn2.massolutions.pro/) (voir partie opportunités) et [**www.praps.sn**](http://www.praps.sn) |
| **Un Spécialiste en passation des Marchés** | Placé sous l’autorité hiérarchique du Coordonnateur de l’UGP du MEPA, le Spécialiste en Passation des Marchés veille à la conformité des commandes du programme avec les dispositions : i) des Directives de la Banque mondiale, ii) du code des marchés publics et iii) du manuel d’exécution du programme. A ce titre, elle/il est responsable des tâches suivantes :   * Veiller à l’application des dispositions du Manuel d’exécution du programme sur la passation des marchés ; * Animer des séances de partage du Manuel d’exécution du projet en direction des experts du programme et des autres intervenants ; * Élaborer et faire valider par le Coordonnateur de l’UGP le plan de passation des marchés et l’avis général de passation des marchés ; * Veiller à l’actualisation du plan de passation des marchés ; * Alimenter le volet passation des marchés du cadre de suivi des indicateurs de résultat et de résultats intermédiaires précisé dans le cadre des résultats approuvé par la Banque mondiale pour le FSRP Sénégal etc…;   Outres toutes autres tâches que le Coordonnateur de l’UGP du MEPA pourrait lui confier dans la limite de sa compétence, elle/il est responsable des activités de passation des marchés non énumérées dans ces TDR. | * Avoir au moins BAC + 5 en agronomie, agroéconomie, élevage, génie rural, génie civil, planification ou équivalent ; * Avoir au moins cinq (05) ans d’expérience dans la préparation et le suivi des plans de passation des marchés ; * Avoir une bonne maitrise des outils de suivi et de planification des marchés (SYGMAP) ; * Expérience avérée en matière de mise en œuvre de projets de développement rural financés par des bailleurs de fonds multilatéraux notamment la Banque mondiale ; * Bonne maitrise des outils informatiques de base ;   Bonne maîtrise du français et aptitude rédactionnelle  **NB** : Voir TDR complets sur les sites ci- après :  du MAERSA : **https://agriculture.gouv.sn**  du MEPA : **https : // elevage.sec.gouv.sn**  du PRAPS : [**https://praps2sn2.massolutions.pro/**](https://praps2sn2.massolutions.pro/) (voir partie opportunités) et [**www.praps.sn**](http://www.praps.sn) |
| **Un Responsable de Suivi Évaluation** | Placé sous l’autorité hiérarchique du Coordonnateur de l’UGP du MEPA, le Responsable en Suivi-Évaluation est responsable des tâches suivantes :   * **Appuyer la planification des activités de l’UCP MEPA :** * En collaboration étroite avec le Responsable S&E de l’UGP MEPA et les différents membres de l’équipe de l’UGP, participer aux travaux de planification annuelle et pluriannuelle des activités du FSRP ; * Consolider les programmes de travail et budget annuel (PTBA) des différentes composantes du programme en étroite collaboration avec le Responsable Administratif et Financier, tenant compte des décisions prises au cours du Comité de Pilotage du programme ; * S’assurer de la cohérence de la planification des activités avec les allocations budgétaires, calendriers de passation des marchés, avancement physique des travaux, indicateurs de performance ; * Procéder aux mises à jour périodiques. * **Coordonner le suivi et l’évaluation des activités :** * Coordonner, au niveau de l’UGP MEPA, la collecte, le traitement et l’analyse des données suivant les formats, méthodes et fréquences prévues dans le Manuel de S&E et le cadre de résultats ; * Appuyer les experts de composantes et volets dans la collecte et l’analyse qualitative et quantitative des données relatives aux cibles des indicateurs du cadre de résultats ainsi que le suivi/analyse des autres activités clés du projet etc… ;   Outres toutes autres tâches que le Coordonnateur de l’UGP du MEPA pourrait lui confier dans la limite de sa compétence, elle/il est responsable des activités de suivi-évaluation non énumérées dans ces TDR. | * Être titulaire d’un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) en agroéconomie, économie, statistiques ou équivalent, avec une expérience professionnelle pertinente minimale de cinq (05) ans ; * Avoir suivi des formations complémentaires en évaluation et en suivi-évaluation de projets ; * Posséder une expérience significative de responsable du suivi-évaluation de projet de développement avec financement de bailleurs de fonds multilatéraux. Une expérience avec la Banque mondiale serait un avantage ; * Avoir une expérience sur la gestion axée sur les résultats et une expérience avérée dans la planification, la gestion de systèmes de S&E pour les projets ; * Avoir une bonne connaissance préalable de l'analyse statistique, la collecte quantitative et qualitative des données ; * Bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint) et notamment des logiciels de base de données et de planification d’activités (TOM monitoring, Kobotool Box, etc.) ; * Bonne maîtrise du français et aptitude rédactionnelle.   **NB** : Voir TDR complets sur les sites ci- après :  du MAERSA : **https://agriculture.gouv.sn**  du MEPA : **https : // elevage.sec.gouv.sn**  du PRAPS : [**https://praps2sn2.massolutions.pro/**](https://praps2sn2.massolutions.pro/) (voir partie opportunités) et [**www.praps.sn**](http://www.praps.sn) |
| **Un Spécialiste en sauvegarde environnemental** | Placé sous l’autorité hiérarchique du Coordonnateur de l’UGP du MEPA, le Spécialiste en Sauvegarde environnementale est chargé des taches suivantes :   * Faire le diagnostic environnemental des sites devant accueillir les activités du FSRP afin de définir les directives / prescriptions environnementales générales et spécifiques associées à chaque site ; définir les directives / autorisations réglementaires applicables aux interventions du projet au niveau des sites ; * Veiller à la conformité environnementale et sociales de toutes les actions entreprises sur chaque site du programme, avec la réglementation nationale et les directives en matière de sauvegarde environnementale et sociale (E&S) de la Banque mondiale ; * Identifier les principaux défis et opportunités pour l’intégration des aspects relatifs à la durabilité E&S et aider à la mise en œuvre d’activités relatives au programme ; * Formuler des recommandations relatives aux préoccupations des parties prenantes sur la mise en œuvre du programme et le suivi des plans de gestion E&S * S’assurer de la prise en compte des questions environnementales dans l’intégralité du programme et ce conformément aux dispositions nationales et du cadre environnemental et social de la Banque mondiale ; notamment, veiller à la mise en œuvre du Plan d’Engagement environnemental et social (PEES) ainsi qu’à la mise en œuvre du Cadre de la Gestion environnementale et sociale (CGES), et du Plan de Gestion des Pestes et Produits dangereux (PGPPD) etc… ;   Outres toutes autres tâches que le Coordonnateur de l’UGP du MEPA pourrait lui confier dans la limite de sa compétence, elle/il est responsable des activités contribuant à la sauvegarde environnementale non énumérées dans ces TDR. | * Être titulaire d’un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) dans les domaines de l’Environnement et de la gestion des ressources naturelles, du génie civil, ou tout autre domaine similaire pertinent et disposer d’une formation complémentaire en gestion environnementale ; * Avoir au moins cinq (05) ans d’expérience dans le domaine spécifique de la gestion environnementale au sein d’un projet de développement avec financement de bailleurs de fonds multilatéraux notamment de la banque mondiale ; * Avoir une bonne connaissance de la réglementation en vigueur au Sénégal, et des procédures et exigences environnementales et sociales de la Banque mondiale, notamment les politiques de sauvegardes environnementales et sociales et du Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale ; * Avoir une bonne connaissance du contexte juridique et institutionnel de l’évaluation environnementale au Sénégal ; * Bonne connaissance en informatique (Word, Excel, base de données, power point …) ; * Bonne aptitude dans le travail et en équipe pluridisciplinaire et sous pression ; * Bonne maîtrise du français et aptitude rédactionnelle.   **NB** : Voir TDR complets sur les sites ci- après :  du MAERSA : **https://agriculture.gouv.sn**  du MEPA : **https : // elevage.sec.gouv.sn**  du PRAPS : [**https://praps2sn2.massolutions.pro/**](https://praps2sn2.massolutions.pro/) (voir partie opportunités) et [**www.praps.sn**](http://www.praps.sn) |
| **Un Spécialiste en Inclusion sociale, Genre et Violence basée sur le genre (VBG)** | Placé sous l’autorité hiérarchique du Coordonnateur de l’UGP du MEPA, le Spécialiste en Inclusion sociale, Genre et VBG est chargé des taches suivantes :   * Evaluer les opportunités et offres de formation professionnelle des femmes et des jeunes dans la zone d’intervention du programme ; * Coordonner la préparation, la mise en œuvre et l’évaluation des programmes de formation en fonction des opportunités et des besoins de formation professionnelle ; * Appuyer l’insertion après formation professionnelle des femmes et des jeunes notamment des ménages pastoraux ; * Superviser et coordonner la mise en place d’un mécanisme facilitant l’intégration des pasteurs et des agropasteurs vulnérables au registre social et permettant leur accès aux documents d’état civil ; * Collaborer avec des collectivités locales, les leaders communautaires et autres acteurs clés, pour faciliter les déclarations des naissances en milieu pastoral ; * Appuyer l’organisation d’audiences foraines pour l’inscription à l’état civil des populations pastorales, y compris des femmes et des jeunes ; * Coordonner les processus locaux de sélection des bénéficiaires des AGR ; * Appuyer la formation des bénéficiaires et la préparation des dossiers de demande d’AGR ; * Sélectionner et mobiliser les opérateurs pour le financement et la mise en œuvre des sous projets à caractère social (AGR) ; * Veiller à la mise en œuvre de la stratégie nationale sur le genre dans le cadre du programme ; * Veiller à la prise en compte systématique du genre dans toutes les composantes du programme en vue de réduire les écarts homme-femme ; * Travailler en collaboration avec le responsable en sauvegarde environnementale sur les questions relatives à Gestion de la main-d’œuvre (GMO), la réponse pour la prévention et la prise en charge des Violences Basées sur le Genre, l’Exploitation et les Abus Sexuels et le harcèlement Sexuel (VBG/EAS/HS), la mobilisation des parties prenantes (MPP) et le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) etc…;   Outres toutes autres tâches que le Coordonnateur de l’UGP du MEPA pourrait lui confier dans la limite de sa compétence, elle/il est responsable des activités contribuant à l’inclusion sociale, à la prise en compte du genre en vue de réduire les écarts homme-femme et à la prévention et la lutte contre les VBG non énumérées dans ces TDR. | * Être titulaire d’un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) en sciences sociales, socio-économiques, sociologie ou équivalant ; * Disposer d’une expérience professionnelle minimale de cinq (05) ans dans le secteur du développement social, notamment en milieu rural. * Expérience avérée (au moins 05 ans) dans un poste en relation avec la mise en œuvre de projets visant le développement des communautés rurales (activités génératrices de revenus, alphabétisation fonctionnelle, formation professionnelle, microfinancement, microfinance rurale, emploi de jeunes et des femmes, etc.) ; * Posséder une expérience significative dans le domaine de l’inclusion sociale et du genre axés sur des groupes vulnérables ; * Disposer d’une bonne connaissance des principes directeurs et éthiques gouvernant le travail avec les survivant(e)s de VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les VBG/EAS/HS ; * Bonne connaissance en informatique (Word, Excel, base de données, power point …) ; * Bonne maîtrise du français et aptitude rédactionnelle.   **NB** : Voir TDR complets sur les sites ci- après :  du MAERSA : **https://agriculture.gouv.sn**  du MEPA : **https : // elevage.sec.gouv.sn**  du PRAPS : [**https://praps2sn2.massolutions.pro/**](https://praps2sn2.massolutions.pro/) (voir partie opportunités) et [**www.praps.sn**](http://www.praps.sn) |
| **Un Spécialiste en infrastructures** | Placé sous l’autorité hiérarchique du Coordonnateur de l’UGP du MEPA, le Responsable des infrastructures est charge des taches suivantes :   * Assurer la maîtrise d’ouvrage des infrastructures prévues dans le cadre du FSRP ; * Superviser le travail des bureaux d’études et consultants chargés de la maîtrise d’œuvre des infrastructures du programme (études d’avant-projet, cahiers des charges et des coûts estimatifs, documents d’appel d’offres et contrôle des travaux) ; * Superviser le travail des entreprises chargées des travaux des infrastructures du programme en rapport avec le maître d’œuvre en veillant au respect des cahiers des charges et délais de livraison ; * Travailler en étroite collaboration avec les responsables techniques pour la prise en compte des spécificités techniques des infrastructures et des exigences de bénéficiaires etc… ;   Outres toutes autres tâches que le Coordonnateur de l’UGP du MEPA pourrait lui confier dans la limite de sa compétence, elle/il est responsable des activités contribuant à la réalisation des infrastructures non énumérées dans ces TDR. | * Être titulaire d’un diplôme d’ingénieur (Bac + 5 minimum) en génie civil, génie rural, équipement rural ou équivalent. * Avec une expérience professionnelle minimale de cinq (05) ans. * Posséder une expérience significative dans le domaine de la conception, le contrôle et la supervision des travaux d’infrastructures rurales et d’élevage. * Posséder une expérience dans le contrôle et la supervision des travaux de réalisation d’infrastructures et équipements de soutien aux chaînes de valeur animales. * Bonne maitrise des outils informatiques de base et des logiciels de conception Autocad, Covadis, Piste+. Arcview. * Bonne maîtrise du français et aptitude rédactionnelle.   **NB** : Voir TDR complets sur les sites ci- après :  du MAERSA : **https://agriculture.gouv.sn**  du MEPA : **https : // elevage.sec.gouv.sn**  du PRAPS : [**https://praps2sn2.massolutions.pro/**](https://praps2sn2.massolutions.pro/) (voir partie opportunités) et [**www.praps.sn**](http://www.praps.sn) |
| **Un Spécialiste en chaines de valeurs animales** | Placé sous l’autorité hiérarchique du Coordonnateur de l’UGP du MEPA, le spécialiste des chaînes de valeur est chargé des taches suivantes :   * Actualiser la cartographie des acteurs (directs et indirects) des chaines de valeur viande et bétail ; * Définir une approche claire qui soutient et facilite le développement des chaînes de valeur viande et lait dans le cadre du programme ; * Analyser les contraintes et les opportunités liées aux chaînes de valeur viande et lait, en mettant l’accent sur les services d’appui, les politiques commerciales, les institutions et organisations de marchés, les systèmes de gestion des risques et l’engagement du secteur privé ; * Concevoir et mettre en œuvre un plan de suivi et d’évaluation qui assure le suivi continu des performances dans des chaînes de valeur identifiées et qui permet une adaptation ou des ajustements en cas de nécessité etc..;   Outres toutes autres tâches que le Coordonnateur de l’UGP du MEPA pourrait lui confier dans la limite de sa compétence, elle/il est responsable des activités contribuant au développement des chaînes de valeur non énumérées dans ces TDR. | * Être titulaire d’un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) en économie, agroéconomie, vétérinaire, zootechnie, agronomie ou équivalent ; * Avec une expérience professionnelle minimale de cinq (05) ans dans le domaine de développement des chaînes de valeur ; * Posséder une expérience dans la réalisation d’au moins deux études sur les chaines de valeur animales * Avoir une expérience dans la gestion et analyse de données, notamment de la conception d’outils de collecte, de base de données et de contrôle de qualité des données ; * Avoir des connaissances pertinentes de l’élevage au Sénégal et des politiques et programmes en cours ; * Avoir des connaissances en genre et en subventions de contrepartie aux producteurs serait un atout ; * Bonne maîtrise du français et aptitude rédactionnelle.   **NB** : Voir TDR complets sur les sites ci- après :  du MAERSA : **https://agriculture.gouv.sn**  du MEPA : **https : // elevage.sec.gouv.sn**  du PRAPS : [**https://praps2sn2.massolutions.pro/**](https://praps2sn2.massolutions.pro/) (voir partie opportunités) et [**www.praps.sn**](http://www.praps.sn) |
| **Un Spécialiste en financement des chaînes de valeur animales** | Placé sous l’autorité hiérarchique du Coordonnateur de l’UGP du MEPA, le spécialiste en financement des chaînes de valeur est chargé des taches suivantes :   * Veiller à l’application des dispositions du Manuel de mise en œuvre du financement à coût partagé (Matching Grant) ; * Assurer le secrétariat du dispositif de sélection et de gestion des subventions de contrepartie ; * Assurer le traitement des appels à projets et propositions et l'administration du financement à coût partagé, le suivi, la mise en œuvre des subventions et l’organisation des évaluations ; * Préparer les DAO pour la sélection des prestataires d’assistance technique chargés d’accompagner les acteurs, leurs groupements, les coopératives et leurs entreprises dans la préparation de leur projet ; * Contribuer à l’établissement des contrats entre le programme et les prestataires d’assistance technique choisis après avis de non objection de la Banque mondiale, si requis etc… ;   Outres toutes autres tâches que le Coordonnateur de l’UGP du MEPA pourrait lui confier dans la limite de sa compétence, elle/il est responsable des activités contribuant au développement des chaînes de valeur non énumérées dans ces TDR. | * Être titulaire d’un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) en économie, agroéconomie, gestion, finance ou équivalent ; * Avec une expérience professionnelle minimale de cinq (05) ans dans le domaine du financement du développement ; * Avoir une expérience en matière de services financiers (banque, microfinance, etc) ; * Expérience avérée en matière de mise en œuvre de projets de développement rural financés par des bailleurs de fonds multilatéraux notamment la Banque mondiale ; * Bonne maitrise des outils informatiques de base ; * Avoir des connaissances en genre et en subventions de contrepartie aux producteurs serait un atout ; * Bonne maîtrise du français et aptitude rédactionnelle.   **NB** : Voir TDR complets sur les sites ci- après :  du MAERSA : **https://agriculture.gouv.sn**  du MEPA : **https : // elevage.sec.gouv.sn**  du PRAPS : [**https://praps2sn2.massolutions.pro/**](https://praps2sn2.massolutions.pro/) (voir partie opportunités) et [**www.praps.sn**](http://www.praps.sn) |

1. **Composition du dossier de candidature pour chaque poste**

* Une demande manuscrite et une lettre de motivation 2 pages au maximum signées adressées au Président du Comité de sélection du personnel du FRSP Sénégal ;
* Un curriculum vitae détaillé et certifié sincère signé par le candidat ;
* Les certificats et attestations de travail dûment légalisés ;
* Les copies légalisées des diplômes ;
* Un acte de naissance ou jugement supplétif ;
* Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
* Les adresses et contacts téléphoniques et électroniques de trois (03) personnes de référence.

**NB**: Le MEPA se réserve le droit de vérifier la véracité des informations fournies par les candidats.

Les candidats retenus seront contactés pour un entretien.

**La date limite pour la réception des dossiers est fixée au vendredi 23 février 2024 à 12 heures TU.**

Les dossiers de candidatures doivent être déposés, sous pli fermé avec la mention « **Candidature au poste de « intitulé du poste…** », au Secrétariat du PRAPS 2 - SN sis aux sphères ministérielles Ousmane Tanor Dieng, Ministère de l’Elevage et des Productions animales (MEPA) Bâtiment C, 6éme étage,

Diamniadio ou par courriel à l’adresse électronique : [contacts@praps.sn](mailto:contacts@praps.sn)

**Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.**

**Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence complets des différents postes sur les sites web :**

* du MAERSA : **https://agriculture.gouv.sn**
* du MEPA : **https : // elevage.sec.gouv.sn**
* du PRAPS : [**https://praps2sn2.massolutions.pro/**](https://praps2sn2.massolutions.pro/) (voir partie opportunités)

et [**www.praps.sn**](http://www.praps.sn)